



**Compte rendu de l'audioconférence DRFIP 67
entre direction et organisations syndicales
du 14 avril 2020
État des lieux – Covid-19**

Début de l'audioconférence à 13 h 30.

Présents pour la direction :

Madame COULONGEAT, Madame HERAUD, Messieurs BAUDUIN, DAAS, ISEL et MAY.

Organisations syndicales (OS) :

CGT, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT et CFTC.

Cette réunion a notamment repris les questions et revendications portées par les organisations syndicales lors du groupe de travail post-confinement avec la direction de ce matin.

Questions et interventions en séance

La CGT a demandé combien de personnes supplémentaires retourneront sur leur lieu de travail le 20 avril

La direction locale n'a pas apporté de réponse précise, affirmant que le retour des agents sera progressif et qu'elle essaiera de privilégier le télétravail. Selon la Direction, il n'y aura pas beaucoup plus d'agents en présentiel les premiers jours de la campagne IR. Elle a précisé qu'il n'y aura pas de RDV possible avec les usagers sur la période du 20 avril au 11 mai. Elle a par ailleurs indiqué être en attente d'instructions de la Direction Générale (DG) sur le sujet. La CGT reste dubitative face à cette réponse, notamment au vu des éléments du PCA fournis (voir en bas de page 3).

La CGT a demandé que les agents les plus âgés (plus de 60 ans) soient préservés

Au vu des préconisations de la médecin de prévention de ne pas faire revenir les agents de plus de 60 ans à cause de leur taux de mortalité au virus très important, la CGT a demandé à la DRFiP67 de ne pas attendre de consigne nationale et de laisser ces agents confinés chez eux, et si possible qu'ils effectuent leurs missions en télétravail.

Réponse : les personnes de 60 ans et plus représentent 20 % des effectifs (environ 264 agents). Il n'y a pas de consignes nationales en ce sens. Il n'y aura donc pas de mesure locale générale prise pour permettre à ces agents de rester

confinés. Mais si des agents de 60 ans et plus sont reconnus fragiles par la direction, ils pourront rester chez eux.

La CGT a rappelé que le président, dans son dernier discours, avait annoncé que les personnes âgées devront rester en confinement après le 11 mai, pas seulement les personnes reconnues fragiles. La DRFiP n'a concédé qu'une sensibilisation des agents de 60 ans et plus, ainsi que des chefs de service sur la possibilité de se déclarer « fragiles ».

Cadrage pour les congés : quel sera le sort des congés que certains collègues doivent prendre avant leur départ prochain à la retraite ?

Pour la CGT, il n'était pas besoin d'interroger la DG pour prendre une décision. Nous avons demandé à la DRFiP67 d'octroyer les congés demandés à ces collègues. Réponse de la direction : ils pourront prendre leurs congés sans être empêchés.

Télétravail

Une seconde vague de micro-ordinateurs devraient arriver cette semaine, mais on ne sait pas combien.

Les mesures barrières

Nettoyage des locaux : les locaux des services qui ont eu un cas de Covid-19 ont-ils été désinfectés? La direction a répondu « NON ». Mais le nettoyage normal des locaux, selon elle, se poursuit.

La CGT demande que la Direction locale donne des consignes spécifiques de nettoyage renforcé des locaux aux sociétés prestataires ainsi qu'aux agents Berkani de la DGFIP (avec possibilité d'effectuer des heures complémentaires et en pensant à leur fournir le matériel adéquat). La Direction a pris note.

Une seconde livraison de masques est attendue pour cette semaine.

La CGT demande des **masques pour tous les agents utilisant les transports en commun**. Réponse : selon le président de la République, il faudra attendre le 11 mai.

Les OS sont unanimes pour privilégier la sécurité des agents et n'approuvent pas le déplacement non sécurisé de ceux qui utilisent les transports en commun pour venir travailler. L'employeur est également responsable de la sécurité des agents sur le trajet domicile-travail. Il ne faut pas s'arrêter au constat de la pénurie de masques. Tant qu'il n'y a pas de moyens d'assurer la sécurité des agents, on ne peut valider le retour de ces derniers au travail.

Pour la CGT, il ne suffit pas que la Direction donne des consignes aux chefs de service afin que ces derniers permettent à ces agents de ne pas venir. Dans ce cas

précis, cela doit être une interdiction de venir travailler si des masques ne sont pas fournis. Faire le contraire impliquerait une « mise en danger délibérée de la vie d'autrui ». La direction locale a indiqué qu'elle ferait passer « le message » aux chefs d'unités.

La CGT est revenue sur les revendications portées lors des dernières réunions en ce qui concerne les mesures et équipements de protection. Il y a urgence car des agents reviendront progressivement dans les services à compter du 20 avril. Elle a indiqué que s'il n'y a pas de mesures de protection effectives de prises, nous nous opposerons à ces retours.

Les fontaines à eau et machines à café collectives seront débranchées dans les services. Pour la médecin de prévention, il est important de régler ce point car l'utilisation de celles-ci peut entraîner une contamination.

Gel hydroalcoolique : des diffuseurs individuels ont été achetés pour pouvoir utiliser le gel hydro acheté en grande quantité.

Sur les ordinateurs portables offerts par des collectivités (Région Grand-Est et SDEA de Strasbourg) et refusés par la Direction pour des problèmes de « configuration » et « d'homologation », la réponse à la seconde demande faite par la DRFiP67 a été rendue rapidement et est à nouveau négative.

La « fiche réflexe »

Afin de rappeler aux agents les gestes de protection face au virus, la Direction va leur diffuser une fiche réflexe en fin de semaine (cf notre compte-rendu du groupe de travail post confinement de ce matin).

Le Plan de Continuation de l'Activité (PCA) de la DRFiP 67

Mieux vaut tard que jamais ! Le PCA détaillé attendu depuis plus de deux semaines a été envoyé aux organisations par la Direction en ce jour du 14 avril, à 13 h 25, quelques minutes avant le début de cette réunion.

La CGT a remarqué qu'il y a dans ce PCA 320 agents travaillant dans les bureaux le 9 avril, un nombre d'agents présents en hausse par rapport aux derniers chiffres fournis (239 présents sur 1370 agents le 3 avril).

La direction a minimisé cette augmentation, indiquant que le 3 avril était un vendredi, un jour de présence moindre en raison notamment des temps partiels et qu'il y avait eu entre 285 et 302 agents la semaine dernière.

Il n'en reste pas moins que 18 collègues étaient dans leurs bureaux pour exercer des missions non prioritaires et que le taux de présence à la DRFiP s'élevait le 9 avril à 23,36 %, contre 17 % pour l'ensemble de la DGFIP.

Cette différence est inacceptable alors que le Bas-Rhin est un des départements qui souffre le plus du Covid-19 !

La direction a ajouté que le PCA était « en évolution » : traiter les AVISIR redevient ainsi une mission prioritaire.

Pour la CGT, les dernières « évolutions » de ce plan, au regard du taux de présence démesuré de collègues tend à montrer que le PCA devient un plan de reprise de l'activité avant la fin du confinement !

Conclusion CGT :

La CGT a fait savoir à la direction qu'elle s'opposait à un retour des agents au travail si leurs conditions de sécurité au travail n'étaient pas remplies (moyens de protection adéquats et suffisants dans les transports en commun et sur les lieux de travail pour les agents et pour le public).

Le rendez-vous hebdomadaire en audioconférence avec les représentants du personnel est reconduit.

Fin de l'audioconférence vers 14 h 57.

Vos représentants CGT :

Axel BOURDEAU

Gilles STREICHER

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire la CGT Finances Publiques 67 :

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex
06 81 20 36 05
www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr